

AMENAGEMENT URBAIN Barrière de ville Orléans

La barrière de ville sécurise les voies piétonnes. La barrière de ville Orléans peut être utilisée devant les écoles, collèges et facultés. C'est une solution de protection efficace.

Caractéristique :

- Avec grillage de Ø 4 mm ce qui renforce la sécurité.
- Fixation par scellement direct au sol mais peut être amovible en utilisant un fourreau (vendu séparément)
- Acier Normes NF EN 10025 et NF EN 10027-1.

Dimensions :

- Longueur proposée : 1470 mm
- Hauteur hors tout : 1206 mm
- Tube acier 40 x 40 et 30 x 20 mm peints sur zinc
- Différents coloris : Bleu RAL 5010, Vert RAL 6005, Bordeaux RAL 300, Noir Ral 9005, Marron Ral 8017 et Gris.
- Finition : Galvanisation + peinture de finition en polyuréthane anti-UV, + Peinture laque appliquée au pistolet, épaisseur d'environ 30 microns, étuvage au four à 80°.



Adresse postale : Must Equipement

Tel 02 41 44 30 18 - Fax 09 71 70 24 39 E-mail : mustequipement@gmail.com

RCS Dunkerque 519 962 690 - APE 4669B - Siret 519 962 690 00037